Quarante-deuxième Année — N° 11 | CE NUMÉRO : 15 CENTIMES | LUNDI 11 JANVIER 1897.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . . Six mois . . 26 fr. . . Un an. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 b's à PARIS chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, — à BRUXELLES, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 10 JANVIER 1896

FAITES VOTRE BUDGET !

Il n'y a pas que les budgets de l'Etat qui occupent tout le monde en ce moment : il y a aussi le budget des ménages. Le vote en est facile, car le scrutin s'ouvre aux beaux jours de la lune de miel et, ni le mari ni la femme ne veulent être en retard sur le terrain des générosités. L'ouvrier promet toute sa semaine : il n'ira plus au café, il ne fumera plus, l'argent lui est bien inutile ; c'est sa femme alors qui lui offre le tabac. Peu à peu les anciennes habitudes reprennent le dessus; le mari retourne à ses amis et s'attribue avant tout la part qu'il croit lui revenir.

Voilà le budget grevé d'un nouvel impôt, alors qu'avec les enfants arrivent des charges nouvelles ; et chacun tire à soi, la femme pour nourrir les petits, les vêtir, l'homme pour ses menus plaisirs. Le budget est insuffisant, parce qu'il a été mal établi.

En haut comme en bas, c'est le même souci : les charges changent simplement de nom, et s'appellent réceptions, toilettes, bals, dîners, ameublement, voitures, chevaux, pensions pour les enfants, et toute cette chaîne de nécessités que créent la richesse, le besoin de paraître.

Ce serait pourtant si simple de regarder froidement la situation, d'aligner des chiffres et de se mettre bien d'accord. Mais allez-donc demander aux jeunes mariés d'être raisonnables et aux vieux ménages de raisonner sans emballement !

La question d'argent et de budget est la chose la plus délicate et la plus importante à régler dans une maison.

La femme, très susceptible, ne permet pas qu'on la contrôle, et croit son honneur de maîtresse de maison compromis, si son mari jette un coup d'œil sur la liste des dépenses qu'elle lui présente.

A son avis, il ne doit se permettre aucun contrôle; s'il risque une question, une simple observation, ce sont des larmes, des reproches et parfois des scènes...

Si pourtant le mari donne sans compter, il est bien difficile que le budget ne soit pas excessif, surtout si la femme ne tient pas ses livres d'une façon suivie.

Cette petite comptabilité ne demande pas beaucoup de temps, si on la fait d'une façon pratique.

Il y a des dépenses qu'on n'aime pas à enregistrer : elles nous feraient faire un trop sérieux examen de conscience quand nous ferions notre bilan.

Mais cet examen est salutaire, et on ne peut guère éviter une seconde faute quand on ne reconnaît pas la première.

Qui de nous, Mesdames, n'a pas regardé son coffret vide en se disant : où donc l'argent est-il parti ! Si vous tenez bien vos livres, un simple examen, une addition vous met le cœur à l'aise; quel ennui permanent, même pour vous-mêmes, mais quel ennui surtout si le mari demande l'usage qu'on en a fait.

Epargnons-nous ces petites humiliations : c'est très simple. Si nous ne faisons pas de dépenses exagérées, pourquoi craindre qu'on regarde notre livre de caisse ? Question d'amour-propre n'est-ce pas : eh bien, en fait d'argent et de dépenses il faut mettre de côté ce mauvais conseiller. Le mari comprendra mieux, en voyant vos livres, ce que coûte la vie. A l'occasion vos conseils auront plus de poids quand vous prêcherez l'économie, et il augmentera lui-même votre budget s'il voit en vous une aide sérieuse et sûre. Et quels soucis évités de part et d'autre.

Le moment est propice. C'est janvier, le mois des créanciers. Toutes, tant que nous sommes, nous sommes obligées de jeter un coup d'œil sur le passé et sur l'addition ; et dans bien des intérieurs déjà ont éclaté de petits orages : c'est que le total des notes dépasse les sommes allouées au ménage.

Si on veut cacher la situation au mari, on se perd dans des combinaisons fatigantes qui n'ont d'autre résultat que l'ajournement d'une explication qui s'impose.

Que faut-il donc pour éviter tout cela ?

Il faut, avant tout, faire son budget.

Faire son budget, c'est calculer, d'un commun accord, non les dépenses que l'on peut faire, car celles-là sont illimitées; mais les dépenses qu'imposent les nécessités quotidiennes, le monde où l'on vit, les relations que l'on a ; il faut, pour cela, se baser sur ses revenus, et n'escompter ni l'avenir, ni les chances de succès.

Le budget n'est pas équilibré quand les dépenses égalent les revenus; il faut, autant que possible, penser à l'épargne. Je dis, autant que possible, car une mère à la tête d'une famille nombreuse dont les enfants ne gagnent rien, gère fort bien son ménage, si elle vit de la journée d'un ouvrier, en payant comptant. Mais où les femmes prennent des habitudes de dépenses, c'est au début du mariage ; alors qu'on devrait s'exercer à l'économie, on dépense tout, et ce qui est pis, on s'endette ; on se laisse tenter par les beaux meubles, par les bijoux que portent les amies, et le mari cède si facilement !

On s'est habitué à un certain train et voilà qu'arrivent les enfants : il faut vivre à quatre, cinq, six et plus, avec le budget primitif. Il fallait d'abord épargner : c'était le moment quand les petits n'étaient pas là; il fallait s'habituer tout doucement aux petits sacrifices que font si bien les mères. Ces économies, en cas de maladie et de chômage, permettraient d'éviter les dettes, et seraient un reconfort pour les épreuves.

Ce qui perd toutes les ménagères et leur permet de s'illusionner, c'est le crédit qu'on leur fait, ou plutôt le crédit qu'elles demandent. Voilà ce qu'il faudrait éviter à tout prix. La femme qui calcule le mieux se laisse plus facilement entraîner à une dépense en achetant à crédit qu'en achetant au comptant.

Chaque année, quand arrivent les notes, on est surpris; on se promet de modifier bien des choses; mais les résolutions sont vite oubliées si on ne se met dans l'obligation stricte de les tenir.

Prenez donc au commencement du mois, de la quinzaine ou de la semaine, l'argent dont vous pouvez disposer pour le ménage; payez tout au comptant, l'objet de toilette comme l'épicier, et vous y regarderez de près, croyez-moi, quand vous verrez filer l'argent.

Ayez un agenda, faites chaque jour votre caisse; au bout du mois faites votre relevé, ouvrez un compte à chaque genre de dépenses; si vous trouvez le budget insuffisant, demandez à votre mari de l'augmenter ou tâchez de le diminuer, mais pas de crédit surtout.

Je reviendrai sur cette question; elle est intéressante à beaucoup de points de vue, et je voudrais éviter à bien des femmes les ennuis qu'elles ont en ce moment.

M. A. R.

LE BATEAU CLÉRICAL

Les nouvelles officielles n'ont pas mentionné un grave événement, qui met en émoi la côte d'azur.

M. Méline a fait une promenade en mer sur un bateau clérical.

Deux yachts, à Cannes, servent aux excursions des touristes aux îles Sainte-Marguerite et Saint-Honorat.

Ces deux yachts sont le *Cannois* et le *Titan*.

Le *Cannois* est assidûment fréquenté par la société radicale.

Le *Titan* sert exclusivement, paraît-il, aux touristes conservateurs.

Or, c'est sur le *Titan* que se sont embarqués MM. Méline, Boucher, Rambaud et leur suite.

Si l'on songe maintenant que les deux îles portent des noms de saints, on comprendra tout ce qu'a de grave, pour l'orientation de la politique ministérielle, l'équipée de M. Méline et de ses collègues.

Admirable sujet à mettre en interpellation. Recommandé spécialement à M. Lockroy.

C'est le cas ou jamais, pour l'ancien ministre de la marine, de faire sombrer le ministère. Jamais occasion plus brillante ne se présenta de lui « monter un bateau ».

INCIDENTS ÉLECTORAUX

M. Lacave-Laplagne, ancien sénateur conservateur du Gers, dans une lettre au *Matin* proteste contre l'assertion que « les radicaux-socialistes n'avaient été élus que grâce à l'appoint des voix des trois candidats réactionnaires. L'alliance s'était faite ouvertement, avait dit le *Matin*. MM. Delpech-Cantaloup, de Montesquiou-Fezensac et Lacave-Laplagne s'étaient désistés en faveur des trois radicaux » :

« Vous voudrez bien remarquer, écrit M. Lacave-Laplagne, que les candidats conservateurs ne se sont pas désistés et qu'au troisième tour ils maintenaient leur candidature. Loin de donner des voix à leurs adversaires, ils ont, au dernier scrutin, recueilli un plus grand nombre de suffrages qu'aux deux premiers.

» Je puis vous donner l'assurance qu'aucune alliance n'a été conclue dans le Gers entre les conservateurs et les radicaux. Opportunistes, monarchistes, radicaux ont lutté jusqu'à la fin chacun sous ses couleurs, sans pacte, ni accord, ni compromission de part et d'autre.

LA FORTUNE MOBILIÈRE DE LA FRANCE

Un travail du ministère des finances

Classification de nos valeurs

Le Sénat, pour le début de la session de 1897, va avoir à discuter la réforme des droits de succession votée par la Chambre il y a un an. En prévision de ce débat, le ministère des finances a fait dresser, sur la demande de la commission qui a examiné le projet de loi, un état approximatif des valeurs mobilières françaises et étrangères possédées en France. La commission a voulu se rendre compte des sommes qui échappent à l'impôt des successions chaque année, par suite de la dissimulation, toujours facile, des valeurs mobilières qui va croissant, en raison du développement progressif que suit la fortune mobilière.

D'après le travail du ministère des finances, le montant des valeurs mobilières circulant en France serait en capital, de *quatre vingts milliards et demi*, dont soixante milliards et demi pour les valeurs françaises et, vingt pour les valeurs étrangères.

Les valeurs françaises se classent ainsi :

	Milliards.
Rentes sur l'Etat	26
Actions de chemins de fer	4
Obligations de chemins de fer	15
Actions et obligations du Crédit foncier	3
Obligations de la Ville de Paris et des villes, communes et départements	2 1/2
Valeurs industrielles : mines, assurances, etc.	10

Les valeurs étrangères se partagent de la manière suivante :

	Milliards.
Fonds d'Etat	12
Valeurs industrielles	8

On a pu déterminer assez exactement la classification des valeurs françaises en valeurs nominatives ou au porteur.

Les valeurs nominatives s'élèvent à 35 milliards et demi, dont 19 milliards et demi de rentes et 16 milliards d'autres valeurs.

Les valeurs au porteur représentent un total de 25 milliards, dont 6 milliards et demi pour les rentes et 18 milliards et demi pour les autres valeurs.

Quant aux valeurs étrangères, on n'a pu arriver à une classification précise ; mais il y a certitude qu'elles sont en général au porteur.

LE CITOYEN JAURÈS PARRAIN

En lisant ce titre nos lecteurs vont sans doute penser que le tribun socialiste vient de pontifier dans un baptême civil et qu'il s'est porté garant des futurs sentiments socialistes d'un petit être à peine entré dans la vie.

Il n'en est rien pourtant. Le citoyen Jaurès est allé, d'après la *Croix du Var*, dans une église catholique, a affirmé sa foi catholique en devenant le parrain d'un nouveau chrétien dont il se portait garant des futurs sentiments religieux.

Bien plus, à la grande édification des témoins, il aurait passé au cou de l'enfant une médaille après l'avoir baisée respectueusement et fait remarquer que le Saint-Père lui-même l'avait bénite.

Le fait n'est pas banal. Cet homme déclarait, il y a quelque temps, en plein Parlement, qu'il demanderait à Dieu la raison pour laquelle il devrait lui obéir, alors même que Dieu se trouverait devant lui en personne. Et dans une petite commune du Var, lui, forte tête de la libre-pensée, il recite le *Credo*, au nom de l'enfant, il répond aux questions que le prêtre qui baptise adresse aux parrains :

D. Que demandez-vous à l'Eglise ?
R. La foi.
D. Que procure la foi ?
R. La vie éternelle...
D. Renoncez-vous à Satan, à ses œuvres, à ses pompes ?
R. J'y renonce.
D. Promettez-vous de vivre selon la foi ?
R. Je le promets...
D. Croyez-vous en Dieu ?...
R. J'y crois.
D. Croyez-vous tout ce que croit et enseigne l'Eglise catholique, apostolique et romaine ?
R. Je le crois...

Nous donnons cette nouvelle sous réserves, jugeant invraisemblable qu'un homme puisse avoir de telles inconséquences dans sa manière d'agir.

LA SITUATION INDUSTRIELLE
et commerciale
DE ROUBAIX-TOURCOING
en 1896

(TROISIÈME ARTICLE)

COMMERCE DE LAINES

MARCHÉ A TERME

Dans le courant de janvier, malgré quelques jours de faiblesse, les cours n'ont pas varié sensiblement, et la situation est restée toujours favorable avec une tendance plutôt haussante. On espérait atteindre bientôt le prix de 4 fr. 25. Il était enregistré 2.410.000 kil.

La fin de janvier et le commencement de février donnent une fermeté constante qui se résume par une hausse de dix centimes sur tous les mois

Cette hausse s'accentue et pousse les cours jusqu'à 4 fr. 50 où ils se maintiennent avec de légères oscillations de 2 1/2 centimes en plus ou en moins. Opérations 5.845.000 kil.

Dans la première quinzaine de mars, les prix conservent leur niveau assez élevé, malgré la réserve sur laquelle se tiennent vendeurs et acheteurs. Mais, vers la fin du mois, sous la pression des marchés étrangers, on constate une chute de 15 centimes en moyenne. Opérations 4.115.000 kilos

Avril n'apporte pas grand changement. Les avis oscillent entre 4 fr. 30 et 4 fr. 40 et l'article présentant peu d'intérêt pour les spéculateurs, le chiffre d'affaires tombe d'une façon sensible.

En mai la situation n'est guère plus intéressante. Les prix évoluent entre 4 fr. 20 qui attire les acheteurs et 4 fr. 30 qui amène des vendeurs. Opérations 2.480.000 kil.

Au début de juin nous voyons les cours entre 4 fr. 35 et 4 fr. 40; mais le marché reste sans report et les éléments d'affaires semblent diminuer de jour en jour. Dans la seconde partie du mois, des ordres venus de l'étranger font tomber les cours de 10 à 15 centimes. Opérations 2,805,000 kil.

Le marché ne sort pas encore de sa torpeur, en juillet. Les prix sont stationnaires et les opérations sans grande importance. Sous la pression du Havre arrive, dans la seconde quinzaine du mois, un recul de 7 1/2 centimes. Opérations 1,830,000 kilos.

Avec le mois d'août apparaît une tendance meilleure : les prix se relèvent et on enregistre le prix de 4 fr. 25; mais pendant la plus grande partie de ce mois les affaires sont assez languissantes.

La chute des cours s'accentue de nouveau dans la première quinzaine de septembre et elle se traduit par un écart moyen de vingt centimes pour tous les mois sur la cote de la quinzaine précédente; opérations 4,225,000 k.

On constate, au début d'octobre, un courant d'affaires assez régulier et plutôt en faveur de la hausse. De 3 fr. 95 à fin septembre on s'était relevé à 4 fr. 05, et la confiance semblait renaître. L'amélioration s'accentuait même au point d'arriver à 4 francs 20 sur les mois rapprochés et à 4 fr. 05 sur les éloignés. Ces cours se justifiaient par les affaires traitées en disponible et par les avis plus favorables des marchés d'importation.

La première quinzaine de novembre n'a pas apporté de modifications aux cours de fin octobre. Mais, malgré la bonne tenue des enchères de Londres, les affaires sont lourdes et la consommation s'oppose à toute tentative de hausse. Opérations 2,305,000 kil.

Dès le commencement de décembre les cours fléchissent de 15 centimes en moyenne sur tous les mois, malgré la résistance énergique des haussiers. Ils se maintiennent ensuite à un niveau presque constant; les opérations sont insignifiantes, acheteurs et vendeurs se tenant sur la réserve.

Comme on le voit, le terme a reflété d'une façon assez fidèle la marche des affaires en disponible, et les cours du terme ne se sont pas écartés très sensiblement de ceux du disponible.

BLOUSSES

En janvier, les beaux genres d'Australie sont toujours très recherchés, les qualités moyennes et communes, moins demandées, se maintiennent cependant, parce que la production est beaucoup inférieure à la consommation.

Les affaires restent actives, en février, avec des prix en hausse pour les beaux genres. Les qualités défectueuses restent difficiles à placer.

Même situation favorable dans l'ensemble, en mars: la production s'enlève au fur et à mesure de son apparition sur le marché.

A l'activité des mois précédents succède en avril un calme plat, avec prix soutenus cependant.

Les affaires sont soutenues en mai ; toutefois, à cause de la grande production, les prix fléchissent légèrement.

La blousse reste bien demandée, en juin, dans une certaine limite de prix.

Juillet est témoin d'une baisse de l'article, surtout sur les genres défectueux.

En août les affaires sont encore très lourdes et les prix ont une légère tendance à la baisse, bien qu'on soit à la veille d'une diminution dans la production.

Même situation assez difficile pendant le mois de septembre.

Les affaires restent assez restreintes en octobre par suite de la pénurie de production.

Les éléments d'activité manquent encore en novembre et les prix ne varient pas. Toutefois, à la vente publique qui a lieu dans les derniers jours de ce mois, les beaux genres, très recherchés, s'enlèvent avec entrain et en hausse de 4 à 5 o/o.

La blousse se maintient toujours en décembre, la production étant fort réduite.

L'HYPOCRISIE LÉGALE

Sous ce titre, nous lisons dans le *Figaro* :

« M. le ministre de l'instruction publique a fait exprimer aux Frères de la Doctrine chrétienne, par l'organe de son chef de cabinet, la part qu'il prend au deuil qui frappe cette congrégation, au moment de la mort du Frère Joseph. Dans l'état présent des préjugés qui dominent dans le monde politique, cet acte de courtoisie peut passer pour un trait de courage. Il faut profiter de l'occasion pour souligner l'absurdité de la législation scolaire qui a été imposée aux républicains par les influences maçonniques, et qui place le représentant suprême de l'Université de France dans l'obligation de combattre énergiquement un corps d'instituteurs auquel les convenances lui commandent pourtant de rendre hommage.

» Remarquez que tout le formidable appareil de cette législation scolaire, imaginée par M. Ferry et par M. Paul Bert dans la vue de détruire l'enseignement congréganiste, ne vise personne plus directement que les Frères de la Doctrine chrétienne. La persécution ne leur a fait aucun mal, c'est entendu, et c'est évident. Ils sont quinze ou vingt mille à distribuer l'enseignement technique, moral et religieux non seulement à nos petits paysans et à nos demi-bourgeois, mais à la clientèle de la France en Orient, en Afrique, en Amérique et jusqu'en Océanie. L'obligation du service militaire n'a éloigné de leurs noviciats aucune bonne recrue. De plus, deux des représentants de leur institut siègent au conseil supérieur de l'instruction publique. La guerre fiscale qu'on leur a fait a donc cela remarquable qu'elle rehausse son inefficacité d'une pointe d'hypocrisie.

» Ne serait-il pas plus simple et plus droit d'envisager la question scolaire non plus au point de vue de la passion, mais au point de vue de l'équité et de la liberté, comme le font par exemple les Anglais ? La loi anglaise ne fait aucune distinction entre les écoles confessionnelles, quelle que soit leur nuance particulière et les écoles qui ne se réclament d'aucune religion. Elle répartit les secours que l'Etat accorde aux instituteurs de la jeunesse entre tous les établissements d'éducation quels qu'ils soient au prorata du nombre des élèves qui les fréquentent.

» Si on avait procédé de la sorte en France, on eût évité à l'Etat et aux communes une dépense d'environ un milliard de francs, et nous aurions eu une loi libérale et non point une loi de persécution et d'injustice. Mais, que voulez-vous, il y a des gens qui ne seraient jamais contents s'ils n'avaient personne à vexer. »

LE MARTYRE D'UN PETIT ARABE

Alger, 9 janvier. — On vient de découvrir au quartier Hamamma, à deux kilomètres de Miliana, un horrible crime ayant une grande analogie avec l'affaire de la rue Vaneau, à Paris.

Un enfant indigène de huit ans, le jeune Mohamed-ben-Amara, était horriblement martyrisé par son père, Kaddour-ben-Amara, cultivateur, âgé de trente-cinq ans. Celui-ci, ayant divorcé, avait gardé près de lui le petit Mohamed, qui aimait beaucoup sa mère et allait la voir très souvent en cachette.

C'est en rentrant au gourbi que l'enfant recevait régulièrement de son père furieux une épouvantable correction. Il lui liait les mains derrière le dos avec une grosse corde, puis lui attachait les jambes autour des chevilles, avec une chaîne, le suspendait à la branche d'un arbre et c'est ainsi qu'il lui administrait une volée de coups de matraque ou de savate.

Le pauvre petit être, craignant un redoublement de sévices ne se plaignit pas et eût infailliblement succombé si un parent de sa mère n'avait dénoncé à la justice le père dénaturé.

Le jeune Mohamed, très intelligent, a raconté avec précision et sang froid les mauvais traitements dont il était l'objet : il a tout le corps couvert de blessures.

Le père dénaturé a été arrêté. Il semble ne pas avoir conscience de son crime et dit qu'il lui fallait bien corriger son enfant indocile.

Au moment de son arrestation, la foule exaspérée faillit faire un très mauvais parti à cette brute.

UN DRAME DE LA MISÈRE
A PARIS

Au n. 102 de la rue des Moines, à Paris, habitait, depuis cinq ans environ, un faux ménage qui passait, dans le quartier, pour de petits rentiers : le mari, Jean Baptiste Redon, âgé de soixante ans; la femme, Mme veuve Cavelier, née Trocheau, âgée de cinquante ans.

Ils occupaient, au deuxième étage du n. 102, un modeste appartement où ils vivaient là, très retirés, très paisibles, de la vie incolore des petits bourgeois qui touchent mensuellement un petit revenu.

Cependant, malgré ce calme apparent une grande gêne régnait dans le ménage.

Redon qui fut autrefois un brillant officier fut obligé, à la suite de on ne sait quelles histoires, de démissionner. Il quitta donc l'armée avec l'épaulette de lieutenant et les médailles d'Italie et de Crimée. Il fut même signalé à l'ordre du jour pour brillante conduite à l'assaut de la forteresse de Bomarsund en Crimée.

Rendu à la vie civile, il fut pendant longtemps économe de la Société des chemins de fer espagnols.

Peu après, il fit du journalisme et comme il hérita d'une certaine fortune d'un parent mort, il se lança dans les affaires de Bourse.

C'est alors que la misère se fit sentir chez les faux époux Redon qui furent bientôt dans l'impossibilité de payer leur loyer. Le propriétaire, tout en leur donnant du temps pour acquitter leurs dettes, les pria de chercher un autre logement. Les malheureux prirent la résolution de s'asphyxier et mirent vendredi matin leur terrible projet à exécution.

Quand on enfonça la porte, vers 4 heures, ils étaient morts sur leur lit depuis douze heures. Sur une table, le commissaire de police a trouvé quelques lettres adressées à des amis de M. Redon, portant toutes un « P. P. C. » macabre.

UN SANGLANT DRAME DE FAMILLE
A SAINT-DENIS

Paris, 9 janvier. — Un drame terrible s'est déroulé cette nuit dans la rue du Corbillon, à Saint Denis. Là demeuraient, dans un modeste logis, un employé de la gare du Nord, nommé Charmillon, sa femme, qui exerce la profession de blanchisseuse, et leur fillette âgée de 3 ans.

Au milieu de la nuit les voisins, entendant des cris : « Au secours ! » pénétrèrent dans l'appartement des époux Charmillon. Sur le lit était étendu M. Charmillon, qui avait la figure ensanglantée. Il avait été frappé à la tête de plusieurs coups de hachette et respirait à peine. Près de lui, la fillette était morte, le crâne fendu d'un coup de hache. A terre, gisait Mme Charmillon qui avait été frappée à la hanche droite de trois coups de tire-point.

Une lettre écrite par Mme Charmillon donnait l'explication du drame. Mme Charmillon y déclarait que, se trouvant trop malheureuse en ménage, elle avait résolu de tuer son mari et sa fillette et de se suicider ensuite.

M. Charmillon, dont l'état est désespéré, a été transporté à l'hôpital. Le cadavre de la fillette a été transporté à la Morgue. Quant à l'état de Mme Charmillon, il inspire les plus vives inquiétudes.

La malheureuse a toutefois gardé toute sa lucidité d'esprit et a raconté au commissaire de police avec sang-froid comment elle s'était résolue à commettre ce triple crime :

J'ai tué mon mari, a-t-elle dit, parce que j'étais fatiguée de le voir dépenser chez le marchand de vin tout l'argent qu'il gagnait et une partie de celui que je gagnais moi-même. J'avais résolu aussi de tuer ma fillette parce que je l'aimais trop et que, après la mort de mon mari et la mienne, je ne sais ce qu'elle serait devenue.

DEUX ARRESTATIONS
pour détournement de succession, à Paris

Paris, 9 janvier. — Le service de la sûreté a arrêté à Paris, pour détournement de succession, deux assez tristes personnages nommés Peyron, surnommé Belle-Cravate, et son ami Fromont. Voici les faits qui ont motivé l'arrestation :

Une dame Clarisse B..., âgée d'une cinquantaine d'années, avait amassé comme caissière d'un grand café des boulevards une assez jolie fortune et elle vivait fort à l'aise de ses revenus lorsqu'elle fit, il y a quelques mois, la rencontre de Belle-Cravate. Ce personnage emmena sa nouvelle conquête en Belgique et passa avec elle deux mois à Ostende, taillant des banques et jouant aux courses.

Comme il craignait un peu la monotonie de l'existence à deux, Peyron s'adjoignit un ami nommé Fromont, lequel d'ailleurs ne tarda pas à le supplanter dans les bonnes grâces de la quinquagénaire. La famille Peyron, — car c'est ainsi que le trio s'inscrivait dans les hôtels de Belgique, — visita successivement Anvers, Dinant, Spa, etc.

Au mois d'août dernier, Clarisse B... décéda subitement à Spa. Les deux compagnons de la dame qu'ils avaient surnommée entre eux « la dame de feu » se chargèrent du soin des funérailles, puis ils continuèrent à mener joyeuse vie.

Mais les héritiers de Clarisse B..., ayant appris la mort de leur parente, réclamèrent des comptes. Peyron et Fromont prétendirent que Clarisse B... avait dissipé avec eux toute sa fortune.

Une plainte fut déposée contre les deux amis de la défunte. Une enquête fut ouverte qui démontra que les deux individus avaient dévoré depuis la mort de leur amie commune la jolie somme de 30,000 fr. Ils ont été arrêtés.

LES "CLOUS" DE L'EXPOSITION

Si, en annonçant l'Exposition de 1900 neuf ans d'avance, on a espéré que l'esprit d'initiative allait se donner carrière et qu'il en résulterait quelque conception extraordinaire propre à fournir ce que l'on appelle en argot théâtral, le *clou* de ce grand concours du monde, on s'est étrangement trompé. Déjà, dans un premier rapport, un membre du comité de préparation du schema de l'Exposition avait fait une énumération lamentable des propositions plus ou moins grandioses, mais au fond *microscopiques*, qui avaient été présentées par des gens chez lesquels la bonne intention a pris la place réservée au jugement.

Voici maintenant que l'on annonce un autre rapport fait au nom de la commission supérieure, dans lequel on trouvera un véritable catalogue de projets plus ou moins bizarres qui n'ont même pas le mérite de l'originalité, car ce ne sont que des dioramas, des panoramas, une vingtaine de restitutions archéologiques, des ballons plus ou moins captifs, des oiseaux volants, des musées de cire, des fontaines lumineuses, des carrières exploitées, trois paquebots, un télescope, une cloche, des théâtres de marionnettes et de fantaisie, les palais des députés de tous les pays, la lune, des palais tournants et de la céramique : Carthage, Nîmes, Capri et Vaucluse reconstitués.

Ce n'est pas seulement la pauvreté d'invention des débitants d'initiative qu'il faut noter, c'est la pénurie d'imagination de la commission supérieure elle-même qui mérite qu'on lui applique l'axiome :

La critique est aisée, mais l'art est difficile.

Le fait est que, malgré toute leur contention d'esprit, les commissaires supérieurs ne semblent pas avoir été plus heureux que l'initiative universelle, puisque de tous les coins du monde, les songe-creux ont communiqué à la commission le fruit de leurs veilles et le résultat de leurs élucubrations.

C'est un peu comme le débordement d'inventions mirifiques qui se produisit pendant le siège de Paris, et qui n'aboutit qu'à des ratages pareilleux pour les auteurs de ces engins mystiques dont le moindre devait confondre et convaincre d'ignorance la direction de l'artillerie au ministère de la guerre. L'appel fait cette fois de Paris à toutes les bonnes volontés aura la même synthèse que celui adressé, il y a quarante ans, par un Mécène américain, aux ingénieurs philosophiques, à l'effet de tracer l'épure d'un homme fait autrement que le type anthropologique de la création. On ne trouva pas autre chose que ce qui est : le bipède la tête en haut et les pieds en bas.

Ce qui caractérise les suggestions que les zélateurs de l'Exposition ont faites à la commission, c'est peut-être cependant moins la cocasserie que la banalité ou la platitude, car on compte peu de projets absolument irréalisables, dans lesquels la *folie du logis* a pris le dessus et emporté le bon sens des inventeurs hors de son siège. Tel par exemple l'*en-tout-cas* qu'une dame prévoyante voudrait arborer à la fois sur le Champ-de-Mars, les berges de la Seine, la place des Invalides et les Champs-Elysées.

Tel ce clou de tapissier, dont la tête de 400 mètres de diamètre aurait reposé sur la terre, tandis que la pointe de 1000 mètres devrait darder contre le ciel un soleil électrique. Tel encore l'abat-jour dont il était question de coiffer la tour Eiffel pour lui donner l'aspect d'un lampadaire américain. Telle la *bouche de Paris* pour faire concurrence au *Ventre dito*. de M. Zola. Il n'y a même pas dans ces erreurs l'attrait du cocossal qui pourrait les réhabiliter dans notre esprit comme le *Quasimodo de Notre-Dame de Paris* devient beau à force de laideur sublimée. Ce sont simplement des enfantillages.

Les reconstitutions plus ou moins archéologiques des localités ou des monuments célèbres sont certainement ce que nous devons nous attendre à voir se réaliser, car quoique ce ne soit qu'une réédition du musée Tussaud sur une grande échelle, ces exhibitions ont l'attrait constant du drame historique. Les ignorants y découvrent un monde inconnu pour eux et ceux qui en savent assez pour ne pas y avoir de surprises y goûtent le *reminisce juvet*. Il est à désirer que pour ces mises en scène du passé, on respecte la vérité historique et que l'on ne nous donne pas une autre fois le spectacle décevant de « l'Histoire de l'habitation humaine » dont les plâtres de Nuremberg faisaient un si piteux effet à l'Exposition de 1889.

L'espace dont on dispose est très restreint et la disposition des lieux oblige les promoteurs d'idées nouvelles à se soumettre à des plans de construction rentrant dans l'ensemble des détails de l'Exposition. C'est à regretter, car le mieux eût peut-être été de laisser chacun libre de réaliser sa conception à ses risques et périls. La ville de Paris, qui a des emplacements considérables à sa disposition, et le ministère de la guerre, qui possède les inutiles glacis des fortifications, devraient se montrer favorables aux inventeurs qui ne trouveront pas à se loger dans l'exposition et leur fournir des terrains où ils puissent établir leurs constructions provisoires.

Les services publics ne sauraient éprouver aucun préjudice, et on sait d'autre part qu'il n'est pas possible à Paris de se procurer des emplacements de quelque étendue, à moins d'aller s'implanter dans la rue de la Convention pour faire concurrence aux jardiniers de Vaugirard, désert éloigné dans lequel il serait impossible d'attirer la foule.

Si les inventeurs ont foi dans leurs projets, ils ne doivent pas avoir besoin de subvention, ni craindre de ne pas être rémunérés de leurs efforts par le public, ni hésiter à s'établir en dehors de l'enceinte de l'Exposition, car une exhibition qui, à Paris et avec l'arrivage des visiteurs sur lequel on compte, ne ferait pas ses frais, porterait en elle sa condamnation : c'est qu'elle n'aurait aucun attrait.

En ce cas, pourquoi en faire les frais ? C'est dans le succès que les inventeurs doivent chercher la récompense de leurs travaux. A ce point de vue, il est à regretter que l'on n'ait pas, conformément à la loi, publié l'état détaillé des recettes en participation de l'Exposition, car ce serait un renseignement précieux sur l'exploitation fructueuse de ces spectacles forains.

UN ARABE QUI NE SAIT PAS L'ARABE

La *Paix* raconte l'anecdote suivante :

« Si l'habit ne fait pas le moine, le burnous ne fait pas l'Arabe. Voici une petite anecdote — dont nous garantissons l'authenticité — qui le prouve surabondamment.

« Hier matin, dans une de nos grandes administrations, un homme, revêtu d'un ample burnous, botté comme un sergent de ville pendant la saison d'hiver, se présentait et demandait à parler au directeur. Dans le bureau, se trouvait un officier de bureau arabe, qui, croyant avoir affaire à quelque juif du M'Zab, s'adressa à l'homme et lui demanda — en arabe, naturellement :

— « Que viens-tu faire ici ? Que veux-tu ? » L'homme au burnous tourna la tête. L'officier répéta sa question toujours en arabe. Celui qu'il prenait pour un marchand juif eut un air inquiet et, avec un léger accent jurassien : « Plaît-il, monsieur, je ne vous comprends pas. »

» L'officier manqua d'éclater de rire, en présence de cet Arabe d'occasion, qui ne savait pas un mot de la langue du Coran.

» Notre faux Arabe s'adressa alors à un sociétaire et lui mine de tirer une carte de visite. Son parapluie — qui deviendra légendaire — le gênait.

» — Mets ton parapluie dans le coin, dit le secrétaire, et dis-moi ce que tu veux...

» L'homme put enfin tirer sa carte, qu'il tendit à M. X... Celui-ci y jeta les yeux et lut :

DOCTEUR GRENIER
Député du Doubs.

» Le faux juif du M'Zab, l'Arabe qui ne savait pas l'arabe, n'était autre que notre joyeux ami, le Turc de Pontarlier.

» On en rira longtemps au ministère. »

SÉRIE D'INCENDIES

A LIVERPOOL

Incendie d'un théâtre

Liverpool, 9 janvier. — Un incendie a éclaté, ce matin, à quatre heures, au Théâtre-Royal. Les dégâts sont importants. Deux cents artistes sont sans travail.

DANS L'AISNE

Quatre victimes

Laon, 9 janvier. — La maison d'un nommé Chedeville, à Merlieux, a brûlé complètement et l'on a trouvé dans les décombres les cadavres de la famille entière : le père, la mère et deux enfants.

On dit que Chedeville aurait tué sa femme et ses deux enfants et aurait mis le feu à la maison.

EN SUISSE

Coire (Suisse), 9 janvier. — Depuis onze heures, le village de Z zers est en feu.

A une heure, seize maisons et leurs dépendances étaient brûlées. Le vent souffle avec violence; plusieurs pompes avec des équipes de renfort ont été expédiées de Coire par train spécial.

EN AMÉRIQUE

New-York, 9 janvier. — Le feu s'est déclaré hier matin dans la ménagerie Barnum, à Bridgeport (Connecticut). La terreur avait rendu les animaux furieux dans leurs cages; mais, après des efforts inouïs, les cages purent être éloignées de l'incendie et tous les animaux ont été sauvés.

Le feu s'était déclaré dans un vaste bâtiment qui sert de dépôt pour les wagons de la ménagerie. Afin de pouvoir faire sortir les voitures, on y attela des éléphants.

Quatre de ces animaux, épouvantés, renversèrent et piétinèrent tout ce qui se trouvait sur leur passage; mais les autres accompirent paisiblement leur besogne et traînèrent les voitures en dehors du bâtiment incendié.

PENSIONS ALIMENTAIRES

I

« Mon cher père,

» C'est inutile de me tourmenter, vous n'ont rien,
» J'ai mais occupasion.

» Votre fils afectioné, Prosper. »

Dans le cabinet du jeune avocat chargé de ce *Pro Deo*, de cette action en pension alimentaire que le bon cœur des « fils afectionés » tire chaque année à plusieurs milliers d'exemplaires, le vieux se tient debout, humble et affaissé sur ses jambes grêles, tandis que son protecteur lit et relit la lettre froissée et salie.

— Et c'est là sa réponse à ma sommation ?... grommelle-t-il. Nous allons envoyer du papier timbré à ce malappris.

— Il n'est pas méchant, monsieur l'avocat, soupire le pauvre vieux père, plaidant encore et malgré tout la cause du fils ingrat. C'est sa femme, une sans-cœur, qui m'a poussé à la porte, le mois dernier... Lui, la laisse faire... Il est faible, voyez vous ! Mais il n'est pas méchant...

— Non, parbleu ! il est bon, ce gredin-là ! N'empêche qu'il aura de mes nouvelles... Asseyez-vous.

Et, ragaillardi, le stagiaire, qu'indigne beaucoup la noirceur d'âme du sieur Prosper, et un peu la persuasion qu'on ne l'a pas pris au sérieux, extrait un papier timbré de ses paperasses et commence à rédiger l'assignation.

II

Deux mois après

— Monsieur l'